

DOM TOM L'inventaire des arbres remarquables de La Réunion

Les arbres sont des éléments clés de la ville tropicale durable réunionnaise. Bien qu'ils soient au cœur des problématiques de biodiversité et de lutte contre les îlots de chaleurs urbaines, ils font souvent les frais d'abattages et de mauvais traitements. En reconnaissant leur utilité sociale et environnementale, le CAUE (Conseil d'Architecture de l'urbanisme et de l'Environnement) travaille ainsi depuis avril 2016 à faire (re)découvrir ce patrimoine naturel et culturel de l'île à travers la mise en œuvre d'un inventaire participatif des « arbres remarquables » de La Réunion. Cette initiative, fruit d'un large partenariat notamment soutenu par la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion (DAC) et le Conseil Départemental, trouve aujourd'hui un véritable écho au sein de la population.

Quid du fonctionnement ?

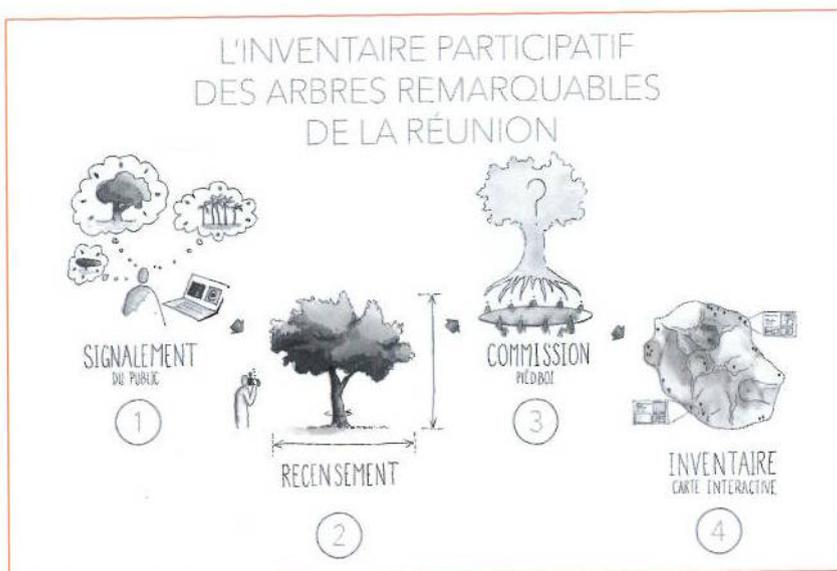
Les arbres font l'objet d'un signalement réalisé par les habitants. Ces derniers remplissent alors une fiche disponible en accès libre sur le site du caue (rubrique « arbres remarquables ») dans laquelle ils renseignent la localisation et les particularités des arbres remarquables à leurs yeux. Un arbre peut-être remarquable par sa beauté, sa rareté, son âge, sa morphologie, son histoire, ses coutumes. Une notion qui demeure toutefois librement appréciable. Des observateurs bénévoles formés par le Caue se rendent auprès des différents arbres signalés pour remplir une fiche de recensement. Cette fiche est alors étudiée en « Commission Piédboi » pour valider ou non le caractère remarquable de l'arbre.

Cette Commission Piédboi est constituée d'experts du patrimoine et du végétal (APN, Jardins Créoles, CAOI, SREPEN, Objectif Paysage, Palme-raie-union, CBNM, A.R.B.R.E.S., ONF, Parc National). Partenariat unique entre



CAUE974

▲ Deux observatrices mesurent la hauteur d'un jeune baobab



▲ Les quatre temps du cheminement de l'arbre dans l'inventaire

le monde associatif et institutionnel, cette commission se réunit une à deux fois par an pour statuer sur les arbres proposés pour actualiser le contenu de l'inventaire disponible sur la carte interactive du site Internet du Caue.

Un inventaire en pleine croissance

Après deux ans et demi de recherches et de découvertes le bilan de l'année 2018 s'est clôturé avec près de 201 arbres ainsi répertoriés. Une soixantaine d'arbres sont encore en attente d'être étudiés par la Commission pour 2019. En parallèle, les bassins de bénévoles ne désemploient pas ! 42 observateurs sont investis pour remplir les fiches et un peu plus de 150 signaleurs participent à la découverte de nouveaux spécimens remarquables.

C'est donc une initiative en pleine expansion et qui promet, d'après le Caue et ses partenaires, de belles perspectives d'évolution.

Clément Aquilina,
paysagiste au Caue de La Réunion

Pour en savoir plus

Le CAUE et ses architectes conseillers sont gratuitement à votre disposition pour vous informer sur ce sujet. Contactez-les au 0262 21.60.86 courrier@caue974.com